

II. *Quelles sont les raisons pour lesquelles la communion sous l'espèce du vin a été interdite aux fidèles ?*

Les raisons de cette défense sont : 1^o la crainte de laisser tomber à terre le précieux sang de Jésus-Christ, accident qui serait presque inévitable, quelques précautions qu'on prît, surtout lorsque les communions sont nombreuses

2^o La répugnance de certaines personnes pour le vin.

3^o La difficulté de se procurer du vin en quantité suffisante dans les pays où il est rare ; dans certaines contrées, à peine peut-on en trouver la petite quantité absolument nécessaire pour la Messe.

4^o Le désir de combattre l'erreur de ceux qui soutenaient que Jésus-Christ n'est pas présent sous chaque espèce.

A l'Eglise seule, guidée par le Saint-Esprit, il appartient d'interpréter les préceptes et les intentions de Jésus-Christ, qui a dit : "Celui qui mange de *ce pain* vivra éternellement" ; Notre-Seigneur ne fait pas mention de l'espèce de vin.

Notre-Seigneur, d'après l'Evangile, communia seulement sous l'espèce du pain les disciples d'Emmaüs. (LUC XXIV.)

Aux premiers jours du christianisme, les fidèles ne communiaient que sous une seule espèce. (Actes II, 42.)

Durant les quatre ou cinq premiers siècles de l'Eglise, on confiait souvent la sainte Eucharistie aux fidèles exposés aux persécutions, afin qu'ils pussent se communier eux-mêmes, avant d'affronter les supplices du martyre. Il est évident qu'ils ne recevaient que l'espèce du pain.

On ne communiait aussi les malades que sous l'espèce du pain.